

INTRODUCTION ET ECHEC DE L'HEVEACULTURE A ASSIKASSO : 1909-1915

Kouablan KOFFI

*Assistant au Département d'Histoire Université Félix Houphouët-Boigny
(UFHB) d'Abidjan-Cocody.*

Kof_kouablan@yahoo.fr

Résumé

Depuis 2010 l'hévéaculture a pris le pas sur celle du cacao dans le royaume Agni-Djuablin. Cette conversion des populations contraste avec leur attitude un siècle plutôt. En 1910, l'hévéaculture fut imposée simultanément avec la cacao culture par le colonisateur français dans le royaume, mais pendant que le cacao connaît un succès, la culture de l'hévéa est un échec. L'objectif de cet article est de montrer les raisons de l'échec de l'hévéaculture dans le royaume au début en 1910. Le recoupement des différents rapports trimestriels des administrateurs du poste d'Assikasso avec les informations recueillies auprès des populations ont été soumis à la critique historique indiquent que cet échec réside essentiellement dans la concurrence de la cacao culture mais surtout la mauvaise réputation des poyofwè.

Mot-clé : *hévéaculture, Assikasso, poyofwè, Agni-Djuablin.*

Summary

Since 2010, rubber farming has taken precedence over cocoa in the Agni-Djuablin kingdom. This population's conversion contrasts with their attitude a century earlier. In 1910, rubber growing was imposed simultaneously with cocoa growing by the French colonizer in the kingdom, but while cocoa was a success, rubber growing was a failure. The objective of this article is to show the reasons for the failure of rubber cultivation in the kingdom at the beginning in 1910. The crosschecking of the various quarterly reports from the administrators of the Assikasso post with the information collected from the populations was submitted. Historical criticism indicates that this failure lies essentially in competition from cocoa farming but above all the poor reputation of poyofwè.

Keyword: *rubber growing, Assikasso, poyofwè, Agni-Djuablin.*

Introduction

En 1950 l'économie de plantation fondée sur la culture du café et surtout du cacao était une réalité dans le royaume d'Assikasso. Le service d'agriculture d'Abengourou dénombrait dans ce royaume huit grands planteurs qui possédaient chacun plus de 50 hectares de cacao¹. Cette

¹ Service d'agriculture du cercle d'Abengourou, subdivision d'Agnibilekrou, fiche cadastrale de 1957.

prédominance du cacao a tendance à faire ignorer certains aspects importants de l'histoire agricole du pays Agni-Djuablin.

Bien avant l'introduction de la culture du cacao² et du café dans le royaume, l'hévéaculture fut la première imposée aux Agni-Djuablin. Mais dix ans après, elle se solde par un échec cuisant pour l'administration coloniale qui l'a imposée.

Comment expliquer l'introduction et l'échec de l'hévéaculture dans le royaume d'Assikasso de 1909-1915 ?

L'objet de cet article est de montrer les différentes méthodes de l'introduction de l'hévéaculture et les raisons de son échec à Assikasso.

Peu de sources sont disponibles sur la culture de l'hévéa dans le royaume Agni-Djuablin (Assikasso). Ce sont les sources du fond d'archives nationales de Côte d'Ivoire et les sources orales recueillies auprès des populations de ce royaume.

Concernant les sources d'archives relatives à l'hévéaculture, elles sont essentiellement constituées par les rapports trimestriels des différents administrateurs du cercle de l'Indenié et du poste d'Assikasso. Ces rapports sont rangés dans la série Q, relative aux affaires économiques et R, relative aux affaires agricoles. Quant aux sources orales, elles ont été recueillies entre août et septembre 2022 dans trois villages où le colonisateur français a initié les plantations d'hévéa. Ce sont notamment dans les villages de Yobouakro, d'Agnanfoutou et de Damé. Le choix de ces villages est consécutif au rôle de premier plan que ceux-ci ont joué dans les premiers essais de l'hévéaculture imposée.

Le recoupement de ces différentes informations, ainsi que leur analyse critique ont permis de retracer et d'expliquer ce pan de l'histoire économique de ces Agni-Djuablin.

Notre travail s'articule autour de trois axes : le premier retrace et explique les conditions naturelles et politiques du développement de cette culture dans le royaume (ce qui a amené les colonisateurs à vouloir développer cette culture à Assikasso), le second montrer les premiers essais de cette culture et enfin le dernier, l'échec de cette culture en pays Agni-Djuablin.

² La culture du cacao est introduite pour la toute première dans le royaume d'Assikasso par un apollonien dans le village de Yobouakro en 1908.

1. les conditions de développement de l'hévéaculture dans le royaume d'Assikasso en 1910

La volonté du colonisateur d'imposer la culture de l'hévéa dans le royaume d'Assikasso fut motivée par les conditions favorables qu'offrait la région. Ces atouts sont naturels, humains et politiques.

1.1 Les atouts naturels au développement de la culture de l'hévéa dans l'Agni-Djuablin en 1910.

Ces atouts naturels sont relatifs au climat, à la végétation et au sol, trois éléments toujours en corrélation.

Le climat et le sol sont deux éléments qui déterminent le type de culture agricole à développer dans une région. Alors quel était le climat du royaume d'Assikasso au moment de l'introduction et de l'imposition de l'hévéaculture par le colonisateur français ? Les premières sources qui nous renseignent sur ce climat sont orales.

En effet les témoignages oraux recueillis auprès des populations concernées nous parlent d'une région où il pleut assez à certaines périodes de l'année. Mais les mêmes témoins reconnaissent une rareté de précipitations à d'autres périodes de la même année³. Ils ajoutent tout simplement qu'avant les pluies étaient plus abondantes que de nos jours. Les interprétations que nous pouvons faire de ces informations sont qu'au début du XXe siècle, le climat était pluvieux et il y'avait une alternance entre périodes de forte pluviométrie et celle de basse pluviométrie. D'ailleurs, les Agni-Djuablin reconnaissent clairement quatre saisons au cours de l'année⁴ : ce sont deux périodes de faible pluviométrie (une grande et une petite) et deux autres de forte pluviométrie (une grande et une petite). Ils nomment ainsi la grande période sèche, *Wawa-nou* et la petite saison sèche, *Mougou-nou*. Si pendant la période de *Wawa-nou*, on a une véritable saison sèche, dans le période de *Mougou-nou*, il y a quelques faibles précipitations. C'est donc une réduction des précipitations et non une véritable saison sèche.

Ensuite, la grande saison des pluies est appelée *Nzuetoblè-nou*. C'est la période des grandes averses. Il pleut constamment dans le royaume. Enfin, la petite période de pluie ou *Botchè-nou*⁵. Au cours de cette période,

³ Enquête orale réalisée le 26 Août 2022 à Agnanfoutou de 9h 30 à 11 h, informatrice Mm Konin Ahubla.

⁴ Enquête orale réalisée le 21 Août 2022 à Yobouakro de 16h à 17h30, informatrice Mm Agnimou Yobouah.

⁵ Enquête orale réalisée le 16 septembre 2022 à Damé de 9h à 11 h, informateur M.Djedou

les pluies sont abondantes mais elles ne durent que sur une courte période précédant la grande saison sèche.

Au total, avec ces informations, nous retenons que le royaume bénéficie d'un climat assez pluvieux avec une alternance de saisons sèches et de saisons pluvieuses. Ces résultats sont corroborés par les rares données chiffrées obtenues grâce aux relevés pluviométriques de la station agricole d'Assikasso en 1916.

En effet, depuis la création du poste d'Assikasso en 1897, ses différents administrateurs ont souvent mentionné dans leurs rapports quelques données chiffrées relatives à la pluviométrie dans le royaume et à la température. Mais en ce début du XXe siècle, les informations sont lacunaires. Ce qui est difficile pour l'historien d'en faire une analyse pointue. Cependant, elles lui permettent d'avoir de la matière pour les confronter à d'autres sources notamment des sources d'archive. Les différents relevés pluviométriques que nous exposons ici sont simplement à titre indicatif. Ces relevés donnent une idée de la pluviométrie dans le royaume Agni-Djuablin. Ainsi en 1916, nous avons une suite de relevée pluviométrique moyenne mensuelle des six derniers mois de cette année. Elle donne les résultats suivants : juillet (137.1mm), Août (77.2 mm), septembre (232 mm), Octobre (91 mm) Novembre (6 mm) et Décembre (05 mm)⁶.

Quelle analyse peut-on faire de ces données ? Il ressort de ces chiffres que la précipitation totale de ces six mois est 548.3mm. Sachant que parmi les six premiers mois de l'année se trouvent les de fortes pluviométries. Nous pouvons déduire que la précipitation totale de ceux-ci est supérieure à 548 mm d'eau. Ce qui permet d'obtenir une précipitation totale annuelle d'au moins 1100 mm d'eau.

En comparant cette quantité d'eau de pluie tombée à celle obtenue par les travaux d'Eldin (Eldin, 1971 :107), on constate que les résultats sont les mêmes. Nous pouvons donc confirmer qu'au début du XXe siècle, les précipitations dans le royaume étaient assez abondantes pour l'hévéaculture.

Les pluies ne sont pas les seuls éléments qui déterminent un climat, il convient d'examiner l'état de la température dans le royaume d'Assikasso au début du XXe siècle. Dans son rapport du troisième trimestre 1916, l'administration a publié les relevés thermiques des six premiers mois de

⁶ANCI, 1RR38 (XI-43-426), rapport sur la situation agricole, économique et zootechnique du cercle d'Abengourou (1905-1922) premier trimestre 1917, p13.

la même année et a obtenu les résultats suivants : janvier (27°C), février (29°C), mars (31°C), avril (31°C), mai (28°C) et juin (27°C)⁷.

Ces données sont certes incomplètes, mais permettent de tirer des plusieurs enseignements. Le premier est relatif à constance thermique dans la région. La température varie très peu. Ce qui se traduit par une amplitude thermique très faible⁸. Le second enseignement est la moyenne élevée de la température dans la région. Dans le royaume la moyenne de la température est supérieure à 28°C. Les enseignements obtenus des deux premières sources notamment les enquêtes orales et les documents d'archives sont confirmés par les résultats des travaux du climatologue Eldin des décennies plus tard sur la région. Il situe cette région dans le climat subéquatorial caractérisé par une pluviométrie abondante et inégalement répartie sur l'année. Les précipitations totales moyennes annuelles sont comprises en 1100 mm et 1600 mm d'eau (Eldin, 1971, p107). Ainsi on a des périodes de fortes précipitations ou saison de pluie et celles de faibles précipitations ou saison sèche. Cette dernière qualification est considérée comme abusive selon Michel Eldin⁹. On dénombre au total quatre saisons qui surviennent de façon alternative. Ce sont deux saisons de pluie (une grande et une petite) et deux saisons sèches (une grande et une petite). Les qualifications de grande ou petite sont liées à leur importance dans le temps. Autrement, les pluies sont abondantes au cours de ces deux périodes.

En définitive, au moment de l'imposition de l'hévéaculture dans le royaume d'Assikasso, bénéficiait d'un climat tropical humide, avec un taux d'humidité élevé et un sol fertile. Ces conditions climatiques et pédologiques coïncident-elles avec les exigences naturelles de l'arbre à caoutchouc? En effet l'hévéa est une plante qui se développe naturellement en milieu tropical humide. Elle a besoin d'une pluviométrie assez importante (supérieure à 1000 mm d'eau par an), d'une humidité atmosphérique supérieure à 50% et d'une température au-dessus de 25°C. (Compagnon, 1986 :25). Le royaume d'Assikasso remplit toutes ces conditions naturelles favorables au développement de l'arbre à caoutchouc. Les conditions naturelles du royaume constituaient un atout au développement de cette plante commerciale.

⁷ ANCI, 1RR38 (XI-43-426) colonie de Côte-d'Ivoire, cercle de l'Indenié, rapports sur la situation économique, agricole et zootechnique du poste d'Assikasso, 3^{ème} trimestre 1916, p 2.

⁸ L'amplitude thermique est l'écart thermique entre le mois le plus chaud et le mois le moins chaud. Elle permet de mieux apprécier la variation de thermique dans une région. Dans la région d'Assikasso, elle était de 4°C sur les six premiers mois de l'année

⁹ En effet pour ce climatologue, pendant cette période dite sèche, il y a souvent quelques rares précipitations assez suffisantes pour ne pas qualifier cette période de saison sèche.

1.2 La proximité de la Gold-Coast

La proximité du royaume Agni-Djuablin avec la colonie britannique de Gold-Coast est sans aucun doute l'un des facteurs favorables au développement de la culture de l'hévéa dans le royaume d'Assikasso. En effet, l'exploitation du caoutchouc sauvage était une activité économique très développée en Gold-Coast voisine.¹⁰ Ces deux entités territoriales étaient séparées par une frontière imposée par les colonisateurs britanniques et français¹¹. D'ailleurs cette notion de frontière n'était pas vraiment comprise par les populations qui vivaient dans la région. On l'observe dans leur attitude : des habitations qui s'étendent de part et d'autre de la frontière, des champs de l'autre côté de la frontière etc. De ce fait, les échanges étaient courants à tous les niveaux en particulier au plan économique. Les Agni-Djuablin n'ont jamais rompu les relations avec cette colonie britannique voisine, leur pays d'origine. Toutes les activités économiques entreprises de l'autre côté de la frontière finissent toujours par s'étendre dans le royaume. C'est le cas de la saignée du caoutchouc sauvage s'est étendu progressivement jusqu'au royaume d'Assikasso. Cette situation géographique naturelle a été un atout à l'introduction de l'hévéaculture dans l'Agni-Djuablin.

Mais les conditions naturelles ne furent pas les seuls facteurs favorables au développement de cette culture dans le royaume. D'autres facteurs notamment, politiques économiques et humains ont aussi contribué.

1.3 Les facteurs politiques

Trois principaux facteurs politiques ont contribué à l'introduction de la culture de l'hévéa dans le royaume Agni-Djuablin au début du XXe siècle. Ce sont le principe de la colonisation, la soumission des chefs et surtout la création de la station agricole d'Assikasso. En effet, il ne fait pas de doute que l'objectif principal de la colonisation est l'exploitation des territoires colonisés. De plus, depuis le congrès de Berlin les pays colonisateurs européens avaient obligation d'administrer effectivement les possessions territoriales acquises en Afrique. Or, la mise en place de cette administration génère des coûts financiers. Toutes ces raisons accentuent davantage l'exploitation des nouveaux territoires. Cependant

¹⁰ De Manzanouan au sud-Est du royaume jusqu'à Kotokosso au nord-Est, la région partage environ une quarantaine de kilomètres avec la gold-Coast. On note même quelques villages Agni-Djuablin de l'autre côté de cette frontière en colonie britannique.

¹¹ C'est le 12 juillet 1893 qu'un accord est signé entre la France et l'Angleterre pour délimiter la frontière entre la colonie Gold-Coast et celle de la Côte-d'Ivoire donc la frontière entre le royaume de l'Assikasso et cette colonie britannique.

les activités développées dans ces colonies ne doivent pas concurrencer celles de la métropole.

Dans ces conditions, le développement d'une économie de plantation avec des cultures tropicales comme l'hévéa était la mieux indiquée. De plus, l'exploitation du caoutchouc sylvestre connaissait déjà un succès en Gold-Coast voisine et dans le royaume d'Assikasso.

Le second facteur politique qui milite en faveur de l'introduction de ces cultures réside dans la situation politique du royaume Agni-Djuablin au début du XXe siècle. En 1898, les autorités politiques du royaume sont très affaiblies vis-à-vis de l'administration coloniale française après leur défaite dans la guerre d'Assikasso (Sié, 1976 : 164)). Cette situation politique est en faveur du colonisateur pour imposer son projet. Car aucune autorité Agni-Djuablin ne peut encore se hasarder à s'opposer à une de ses décisions. C'est donc tout naturellement que les chefs Agni-Djuablin encouragent leurs sujets à satisfaire les desideratas des nouveaux maîtres.

La troisième action politique déterminante pour imposer l'hévéaculture est sans nul doute la création par l'administration coloniale française d'une station agricole à Assikasso. En août 1896, après d'âpres négociations entre les chefs Agni-Djuablin et le représentant de la France, un accord permet la création du futur poste français d'Assikasso¹². Dès janvier 1897, le poste est effectivement habité. En 1909, des premiers champs d'essai sont réalisés à proximité du poste notamment une plantation du funtumia. En 1910, une station agricole est créée dans le poste d'Assikasso. Cette station agricole regroupe des parcelles expérimentales de funtumia (caoutchouc sylvestre) et bien d'autres cultures.

Le rôle déterminant de la station agricole et plus tard celui de l'école d'agriculture dans l'introduction et la diffusion de la culture de l'hévéa n'est plus à démontrer. D'abord, cette station a servi de champ d'expérimentation à plusieurs plantes industrielles notamment le l'hévéa. Ensuite, après la création de cette station agricole un ingénieur agronome y est affecté en 1910 en la personne de Farrenc¹³. Avec ses adjoints Dellabonin et Barthel, il encadre les populations désireuses de cultiver ces nouvelles plantes introduites dans le royaume. À travers toutes ces actions, la station agricole puis l'école d'agriculture d'Assikasso sont

¹² Un espace est indiqué Clozel à quatre kilomètre au sud d'Agnibilekrou sur une colline au bord de la rivière yfo.

¹³ ANCI, IRR38 (XI-43-426) colonie de Côte d'Ivoire, cercle de l'Indenié, rapport sur la situation économique, agricole et zootechnique, 3^{ème} trimestre 1911, p5.

devenues des moyens importants pour l'introduction et l'intensification de ces nouvelles cultures industrielles dans la région Agni-Djuablin.

1.4 Les facteurs économiques

Les facteurs économiques furent de loin ceux qui ont motivé l'introduction et le développement de nouvelles cultures commerciales dans le royaume Agni-Djuablin au début du XXe Siècle. En effet avant l'introduction de l'économie de plantation dans la région, l'activité économique était d'abord dominée par l'exploitation de l'or puis celle du caoutchouc naturel. Mais très vite, elles sont progressivement abandonnées pour plusieurs raisons.

Jusqu'en 1900, le commerce du caoutchouc est très actif dans le royaume et les saineurs de cet arbre ou *pojofwè* occupent une place de choix dans la région. Le caoutchouc est bien payé aux producteurs et son exploitation est donc plus rentable¹⁴. Mais l'exploitation intensive et incontrôlée a un impact négatif sur le peuplement de l'arbre à caoutchouc dans le royaume. Dès 1909, l'arbre à caoutchouc est épuisé dans la région. Les autorités coloniales cherchent alors à la reconstituer à travers sa culture.

Mais au-delà de tous ces facteurs, le facteur humain est de loin le plus décisif pour le développement de la cacaoculture dans la région d'Assikasso. Car à l'instar des autres peuples Akan de la forêt et de la savane, les Agni-Djuablin sont avant tout des agriculteurs. Ils pratiquent cette activité bien avant leur migration. Ainsi à leur installation à Assikasso, ils créent des champs de vivriers nécessaires à l'autoconsommation. Cette connaissance préalable du métier d'agriculteur fait des Agni-Djuablin des personnes plus faciles à adapter à toute forme d'activité agricole.

L'agriculture est donc la seule activité qui permet au colonisateur de mettre en valeur la région sans une formation préalable et coûteuse de la main-d'œuvre. Toutes ces raisons ont contribué à l'imposition par l'administration coloniale, de l'économie de plantation à l'Assikasso. Elle fonda d'abord cette économie sur la culture de l'hévéa.

¹⁴ La charge de 30 kilogrammes était payée à 90 f à Assikasso et à 125 f à Grand-Bassam.

2. introduction et imposition de l'hévéaculture dans le royaume D'Assikasso 1909-1915

Face à l'échec de l'économie de prédation, l'administration coloniale française opte pour une nouvelle forme d'exploitation de la colonie. Celle-ci est manifestée dans le royaume d'Assikasso comme dans toute la colonie de Côte-d'Ivoire par d'adoption d'une économie de plantation. À la différence de l'économie de prédation, l'économie de plantation est fondée sur les grandes exploitations agricoles. Il faut donc entreprendre les cultures de vente comme la canne à sucre, le coton, le cacao etc. Dans le royaume d'Assikasso, le colonisateur commence avec la culture du Funtumia. Il introduit la culture de cet arbre au poste puis l'impose aux populations du royaume.

2.1 L'introduction de l'hévéaculture dans le poste d'Assikasso en 1909.

L'introduction de la culture de l'hévéa est exclusivement l'œuvre de l'administration coloniale. En effet dès 1903, l'administration coloniale annonce dans un rapport le début de l'épuisement du funtumia dans certaines régions de la colonie notamment dans le royaume d'Assikasso¹⁵. Ce phénomène s'accroît encore deux années plus tard lorsque l'administration coloniale décide que désormais les populations « indigènes » du royaume peuvent honorer leur impôt en nature notamment en or, ivoire et caoutchouc¹⁶. Une exploitation massive, abusive et sauvage du caoutchouc naturel est faite dans la région comme le témoigne dans un rapport l'administrateur du cercle en 1909 :

« Le spectacle apitoyant des longs cadavres de funtumia jalonnant les sentiers méritait pourtant quelques lignes de mémoire. Comme en une exposition rétrospective, ils sont placés là pour démontrer aux générations actuelles et futures avec quel art consommé, les poyofowé ont su détruire méthodiquement et sûrement à petit feu, l'une des principales richesses de la forêt. C'est lamentable de compter partout les troncs sans branche, ni feuille, dont l'écorce zébrée tout au long et en tous sens porte encore flagrantes les traces de la gouge impeccable,

¹⁵ ANCI¹⁵, 1RR38 (XI-43-426) colonie de Côte d'Ivoire, cercle de l'Indenié, rapport sur la situation économique, agricole et zootechnique 3^{ème} trimestre 1906, p 3.

¹⁶JOCI (Journal Officiel de Côte-d'Ivoire) cité par René pierre Anouma « L'impôt de capitation en Côte-d'Ivoire de 1901 à 1908, modalités et implications d'un instrument de politique et d'économie coloniale » In *Annales de l'Université d'Abidjan*, série I Histoire, tome III, 1975, p 129.

manière par des mains avides. Il ne reste même plus la ressource de couper l'arbre pour l'obtenir des rejets »¹⁷.

En 1910, le peuplement sauvage du *funtumia* était totalement épuisé¹⁸. Ainsi pour pouvoir continuer cette activité commerciale, il était impératif pour les autorités coloniales du royaume de reconstituer le peuplement de l'arbre à caoutchouc par la culture. Cette culture commence au poste. D'ailleurs, cela ne pouvait être autrement car les Agni-Djuablin ne connaissaient même pas cette activité. Avant l'arrivée des premiers exploitants de la gold-Coast, aucun Agni-Djuablin ne s'adonnait à cette activité économique¹⁹. Même au fort de cette activité économique de prédation, peu d'Agni-Djuablin l'ont pratiquée. Il est donc inconcevable pour ces populations de cultiver cette plante sauvage qui peuple leur forêt.

En janvier 1897, le poste d'Assikasso est construit et habité effectivement par une garnison de dix hommes sous le commandement du commis des affaires indigènes Lamblin.

En 1909, les premiers champs sont réalisés à proximité du poste pour les vivriers notamment l'igname, la banane, le taro et quelques condiments. La culture de ces vivriers visait à subvenir à certains besoins nutritionnels des occupants africains du poste. Outre ces vivriers, quelques plants de cultures commerciales sont également entrepris aux abords du poste. Ce sont les plants de cacaoyers, de caféiers, de *funtumia* et de cola. C'est le début de l'introduction de la culture de l'hévéa dans le royaume. Car jusqu'à cette date, les plants de *funtumia* (caoutchouc sylvestre) ou hévéa trouvés dans la région étaient sauvages. Ils ont poussé naturellement.

En 1910, une station agricole est fondée tout près du poste. Dans cette station sont mises en place des parcelles expérimentales de plusieurs cultures commerciales dont celle du *funtumia* (caoutchouc sylvestre). Des pépinières d'hévéa sont mises en place. Mais depuis 1908, l'administration coloniale encourageait les populations du royaume à la culture du cacao, du cola et de l'hévéa. Des campagnes de sensibilisations

¹⁷ ANCI, 1RR38 (XI-43-426) colonie de Côte-d'Ivoire, cercle de l'Indenié rapport sur la situation économique, agricole et zootechnique 3^{ème} trimestre 1909, p 7.

¹⁸ Cet épuisement total de l'arbre à caoutchouc s'explique par plusieurs raisons : la première est relative aux nombre assez élevé d'exploitant. Dans le royaume on comptait près d'un millier d'exploitants achanti, sahué et fanti venus de la gold-Coast ; la seconde est liée à la méthode d'extraction du latex. La plupart des exploitants abattait simplement l'arbre avant d'extraire le latex. C'était donc une destruction systématique de l'arbre.

¹⁹ Même au plus fort de cette activité, elle était presque exclusivement pratiquée par les populations venues de la Gold-Coast notamment les Achanti de Kumasi, les Sahué de Dadiéso, les Fanti et les Nzima.

sont entreprises dans les villages pour expliquer le bien-fondé de ces cultures.

Cependant au bout de deux années d'effort de sensibilisation, les Agni-Djuablin réfutent toujours ces cultures. L'administration coloniale adopte une méthode plus radicale qui consiste à imposer aux populations ces trois cultures commerciales. Dans le cadre de cet article, nous mettons l'accent sur le cas de l'hévéaculture.

2.2 L'imposition de l'hévéaculture dans le royaume d'Assikasso en 1910.

La culture de l'hévéa sur la base du volontariat par les populations Agni-Djuablin fut un échec. Car en 1910, le service d'agriculture n'a enregistré aucune plantation individuelle ou collective entreprise dans le royaume en dehors de celle du poste. Face à ce constat d'échec, l'administration coloniale change de méthode. Elle impose à chaque localité importante du royaume la création obligatoire d'une plantation villageoise collective. C'est ainsi que plusieurs villages ont entrepris sous la contrainte la création de plantation collectives d'hévéa. Ces plantations collectives avaient un double objectif. Elles devaient susciter chez les populations d'une part l'envie de s'adonner à la culture de cette plante commerciale et d'autre part servir d'exemples aux paysans désireux de créer une propre exploitation. Les plantations collectives étaient sous la responsabilité du chef du village. Ils devaient rendre compte au chef de poste. Le service d'agriculture de la station agricole devait assurer la supervision technique. En 1910, 14 localités du royaume ont leur plantation collective d'hévéa de superficie variable d'un village à autre. Ce sont Agnibilekro 8 hectares, Ayenou, Ehuakro, Yarrakro et Yobouakro 3 hectares chacune tandis que Tenguelan, Bouadoukro et N'guessankro ont chacune 2 hectares²⁰ La superficie de la plantation imposée à chaque localité était fonction de l'importance démographique. Plus la localité est grande et peuplée, plus l'administration lui impose une grande exploitation. Chaque chef de village devait veiller à l'entretien de cette exploitation villageoise collective. Si les consignes ne sont pas respectées, le chef de village et ses notables pouvaient être punis sévèrement par l'administration. La grande superficie de ces exploitations peut surprendre ; surtout pour des cultures qui étaient totalement inconnues. En réalité, il en était rien. Le mode de culture

²⁰ ANCI, 1RR38 (XI-43-426), colonie de Côte d'Ivoire, cercle de l'Indenié, rapport sur la situation économique, agricole et zootechnie, 3^{ème} trimestre 1910, p3.

indiquée était très simple. Le service d'agriculture délimitait dans le finage du village ou de la localité un ou deux hectares de forêt. Sans la défricher, les villageois y tracent des sillons et réalisent un piquetage avec l'aide des agents du service agricole. Les trous sont creusés et les pépinières sont plantées. L'entretien de la plantation consiste à nettoyer ses lignes, larges deux mètres, c'est-à-dire un mètre départ et d'autre de la plante²¹. En définitive, cette plantation collective d'hévéa est en réalité une portion de forêt en friche dans laquelle sont plantées les pépinières d'hévéa. Ce qui justifie les grandes surfaces dès les premières années²². Cette méthode qui consiste à planter les pépinières en pleine forêt est essayée sur les premières années 1909 et 1910. Cependant, elle ne donne pas de résultats escomptés, alors les autorités administratives coloniales adoptent une nouvelle forme d'imposition. Cette dernière méthode est individuelle et subtile. En effet, les nouvelles autorités demandaient à chaque paysan de planter dans son champ de vivriers des plants d'hévéa. Cette idée vient du fait que le paysan Agni pratiquait depuis leur installation dans cette région la culture associée²³. Désormais, le paysan fait son champ de vivriers comme d'ordinaire et les agents du service agricole viennent réaliser un piquetage pour permettre à celui-ci d'y planter des pépinières d'hévéa. Ainsi quelques années plus tard il ne restera sur cette exploitation que des pieds d'hévéa. En effet les vivriers cultivés par ces populations sont le plus souvent annuels en dehors de la banane plantain. Cette dernière peut encore être récoltée pendant trois années sur l'exploitation. Ce qui ne constitue pas un obstacle aux plants d'hévéa. Pendant le piquetage, les agents prennent soin d'observer une distance de trois mètres entre les plants d'hévéa à ceux du bananier. En dépit de tous ces efforts de l'administration coloniale locale, la culture de l'hévéa se solde par un échec.

3. L'échec de l'hévéaculture dans l'Assikasso en 1915.

En dépit des conditions naturelles favorables et des efforts de l'administration coloniale pour implanter la culture de l'hévéa dans le royaume Agni-Djuablin, celle-ci fut un échec. En 1910, toutes les

²¹ ANCI, 1RR38 (XI-426), op.cit. p 11

²² Il est imposé à la localité d'Agnibilekrou, une plantation collective d'hévéa d'une superficie de 8 hectares pour la toute première année.

²³ Avant l'introduction des cultures commerciales comme l'hévéa, les Agni-Djuablin pratiquaient le système de culture associée. Sur la même exploitation, on avait l'igname, le taro, la banane plantain et quelques condiments notamment le piment, le gombo, pistaches etc.

plantations collectives et individuelles d'hévéa dans la région sont abandonnées en forêt. Comment peut-on expliquer cet échec ? Plusieurs raisons sont à l'origine de cette déconvenue. Ce sont : la mauvaise réputation des exploitants du caoutchouc naturel dans le royaume, la chute du prix du caoutchouc naturel sur le marché mondial, la concurrence de la cacao-culture.

3.1 La chute du prix du caoutchouc naturel sur le marché mondial

La baisse drastique et continue du prix du caoutchouc sylvestre a constitué l'une des raisons ayant contribué à l'échec de l'hévéaculture dans le royaume Agni-Djuablin au début du XXe siècle. En effet, à partir de 1910 les cours du caoutchouc de cueillette s'effondrent littéralement. Négocié à 7.25 f en 1911, le lump chute à 2 f en 1913. Cette crise économique touche durablement le royaume Agni-Djuablin dont c'était la principale activité économique depuis 1880. Cette chute des cours du caoutchouc naturel était liée à plusieurs facteurs. Le premier est relatif à la mauvaise qualité du caoutchouc naturel produit dans le royaume. En effet face à la rareté de l'arbre à caoutchouc et dans le souci d'augmenter leur production, certains producteurs mélangent le caoutchouc récolté avec d'autres sèves de lianes ce qui donne une très mauvaise qualité du caoutchouc. Ce produit de mauvaise qualité obtenu est acheté à bas prix sur le marché. Le second facteur la concurrence faite par le caoutchouc issu des plantations d'Asie et d'Amérique. En 1910, ce produit de très bonne qualité inonde le marché mondial. En 1910, il ne représentait que 12% de la consommation. Trois années plus tard, il atteint 50% alors que le caoutchouc de cueillette d'origine africaine voyait sa part du marché chuter à 18% (Yaya, 1982 :11). Dans le royaume, compte tenu de la mauvaise qualité du produit, les acheteurs étaient rares. Cette chute des prix finit par démobiliser l'administration coloniale dans sa politique de développement l'hévéaculture dans le royaume. De leur côté, les populations déjà septiques, ne voyaient aucun intérêt pour un produit dont on ne trouve même plus d'acheteur. La seconde raison de l'échec de cette culture dans la perception que les Agni-Djuablin avaient de cette activité. En effet, il leur est difficilement concevable qu'une plante qu'on trouve naturellement en forêt fasse l'objet de culture.

3.2 La mauvaise réputation des exploitants de caoutchouc naturel dans le royaume.

L'une des explications de l'échec de l'hévéaculture dans l'Agni-Djuablin est la mauvaise réputation laissée par les exploitants du caoutchouc (poyofwè) par le passé. En effet depuis 1880, le caoutchouc naturel est exploité dans le royaume exclusivement par les populations venues de la Gold Coast²⁴. Dans l'exercice de leur activité, les exploitants sont le plus souvent en conflit avec les autochtones Agni-Djuablin. Ceux-ci se plaignent de la destruction systématique de leur forêt par les poyofwè. Ces plaintes remontent jusqu'au roi Agnini Bilé I. Pour calmer sa population, le roi interdit l'exploitation du caoutchouc par les poyofwè sur l'ensemble de son royaume. Les Asanté exploitants du caoutchouc dans le royaume contestent cette décision royale et portent plainte auprès du souverain de Dadièso²⁵. Agnini Bilé I et ses notables sont convoqués à Dadièso, humiliés et lourdement amandés. Pour honorer cette amende, le roi Agni-Djuablin fut obligé de s'endetter auprès d'un riche homme en occurrence N'da kouassi. Finalement le roi fut sommé de lever son interdiction. Forts de cette victoire, les exploitants de caoutchouc se donnent toute sorte de liberté dans les forêts du royaume. Ils affirment désormais être au-dessus des lois du royaume d'Assikasso. Ces comportements ont entraîné un rejet des exploitants de l'hévéa et de leur activité par les Agni-Djuablin. Ce rejet s'accroît après la guerre d'Assikasso en 1898. Ce conflit présenté comme une guerre entre le royaume et les l'administration coloniale française est en réalité entre exploitants de caoutchouc naturel (poyofwè) et cette administration. À l'origine le différend oppose les exploitants Asante et l'administrateur français du poste. Seulement les premières cités ont réussi à convaincre le roi et quelques notables à se ranger à leur côté. Ce conflit n'est nullement une lutte de libération de la domination coloniale. Elle est en réalité un conflit économique entre exploitants de caoutchouc le colonisateur français. D'ailleurs bons nombres de dignitaires et sujets Agni-Djuablin ne se sentaient concerner²⁶. Les meneurs de ces révoltes

²⁴ Les Agni-Djuablin ne maîtrisaient pas la technique de la saignée parce que dans la région c'était une nouvelle activité. Cela est dû au fait que cette activité économique a commencé en Gold Coast plusieurs années avant d'atteindre la partie est de la colonie de côte d'ivoire. D'ailleurs c'est suite à l'épuisement du peuplement de l'hévéa dans leur région qu'ils ont traversé la frontière.

²⁵ En effet les rois Agni-Djuablin sont sous l'autorité des souverains de Dadièso. Car c'est de Dadièso que des mercenaires envoyés par le roi sont venus fonder le royaume Agni-Djuablin ; d'ailleurs la désignation du roi se fait avec autorisation et en présence du roi de Dadièso.

²⁶ Le chef Ahua, chef de branche royale d'Agnibilekrou n'a jamais pris position, il a joué le rôle de médiateur entre les belligérants pendant le conflit.

sont presque exclusivement *poyofwè* Asante venus de la Gold-Coast. Deux des principaux chefs de guerre étaient des *poyofwè*²⁷. Mais après la défaite des insurgés, les *poyofwè* se sont retirés en Gold-Coast en laissant le roi et ses deux principaux dignitaires qui les avaient soutenus à leur sort. Finalement ces trois hautes autorités ont été exécutées par le colonisateur. Les Agni-Djuablin ont longtemps considéré cela comme une trahison des *poyofwè*. Ils sont donc très méfiants à l'égard de tout ce qui concerne l'hévéa. En plus les Agni-Djuablin estiment à raison qu'au temps des *poyofwè*, l'insécurité était grandissante dans le royaume²⁸. Les vols, les viols et même les meurtres, étaient devenus récurrents dans la région. Pour toutes ces raisons ont systématiquement rejeté la culture de l'hévéa au début du XXe siècle.

3.3. La concurrence de la cacaoculture

En 1910, deux cultures commerciales sont simultanément imposées dans le royaume Agni-Djuablin par l'administration coloniale : l'hévéaculture et la cacaoculture. Mais très tôt la cacaoculture prend le pas sur l'hévéaculture et l'étouffe. Les Agni-Djuablin adoptent la culture du cacao au détriment de celle de l'hévéa. Ce succès de la cacaoculture s'explique par des raisons diverses notamment la connaissance préalable de cette culture, la hausse du prix du cacao, le succès de cette culture en Gold-Coast voisine et sa méthode de culture.

En 1909, la culture du cacao est introduite dans le cercle de l'Indenié ainsi que dans le royaume d'Assikasso (royaume Agni-Djuablin). Les premières fèves sont plantées à la saltation agricole du cercle. En 1910, le commandant Clerc commence par la distribution de fèves de cacao achetées en Gold-Coast aux populations désireuses de planter cette culture. En 1911, il accentue la distribution de fèves aux Agni-Djuablin. Il distribue 2kg de fèves à Agnibilekrou et 1kg dans chacun des villages suivants : Ayenou, Agnanfoutou, Dame, Kongodia, Kotokosso et Yobouakro²⁹. En 1913, l'administration impose les plantations collectives dans chaque village du royaume. Mais contrairement à la

²⁷En effet, on avait parmi les chefs de guerre des insurgés deux grands négociants de caoutchouc. Il s'agit d'abord du chef Nanou de Manzanouan, il était négociant et chef des *poyofwè* de sa localité et d'Adabo, un allogène venu de la Gold-Coast et grand négociant de caoutchouc dans le royaume depuis la gold-Coast.

²⁸ En effet en dehors des négociants, les saineurs sont en général des aventuriers qui débarquent dans le royaume seul, sans femme ni enfants. Ils préfèrent ne pas se faire connaître par les autorités locales. Ils vivent dans de petits campements et se déplacent constamment en abandonnant les petits hameaux autour desquels ils n'ont plus d'arbres à saigner.

²⁹ANCI 1RR38 (XI-43-426) des Archives Nationales de Côte-d'Ivoire relatives au rapport sur la situation économique et agricole du cercle de l'Indenié en 1911.

culture de l'hévéa, celle du cacao a l'adhésion des populations. En effet avant l'action de l'administration coloniale, la culture u cacao est déjà pratiquée dans certains villages du royaume. En 1908, soit deux ans avant l'action de l'administration coloniale, un apollonien du nom d'Ahua avait planté quelques pieds de cacaoyers³⁰. C'est le premier cas connu de la cacaoculture dans le royaume. A Damé et Tenguelan, des cas similaires sont signalés dans un rapport par l'administrateur du poste : « Un notable de Tenguelan nous a présenté plantation de cacao de 1800 pieds bien entretenu. Les végétaux ont au moins vingt-huit mois et atteignent 2.9 mètres de hauteur. Le planteur l'a cachée jusqu'ici. Les tiges sont droites, la tête bien étalée avec cinq branches qui forment une couronne. Il nous l'a présenté après que j'ai palabré longuement avec les notables de Tenguelan pour les encourager à planter le cacaoyer »³¹.

Ces cas isolés de quelques planteurs autochtones montrent bien qu'avant action du commandant Clerc, la culture du cacao était adoptée volontairement par certains Agni-Djuablin. Ce qui ne fut pas le cas de l'hévéaculture. On peut ainsi soutenir que la culture de l'hévéa était concurrencée par celle du cacao qui avait la préférence des populations. De plus en 1915 au moment les cours du caoutchouc naturel connaissaient une forte baisse sur le marché mondial, ceux du cacao faisaient le mouvement contraire c'est-à-dire une hausse en Gold-Coast. Les nouveaux planteurs en contact avec les planteurs de cette colonie britannique étaient bien informés de cette situation.

Ensuite à ces facteurs, s'ajoutent la facile adaptation de la culture cacao à celles de vivriers déjà pratiqués par les Agni-Djuablin dans le royaume. En effet, les vivriers cultivés par les Agni-Djuablin étaient des plantes annuelles alors que le cacaoyer est pluriannuels. Le paysan pouvait associer les ces différentes plantes. La première année, il récolte les vivriers et laisse l'espace aux cacaoyers. Les planteurs réalisaient ainsi un coup double. Ce qui était impossible avec la culture de l'hévéa.

Enfin, la cacaoculture paraissait moins exigeante par rapport à celle de l'hévéa pour les nouveaux planteurs. Ils n'avaient pas forcément besoin de réaliser un piquetage. Ce qui leur évitait l'intervention des agents du service agricole de l'administration coloniale³². Le paysan peut planter le

³⁰ANCI, 1RR38 (XI-43-426) colonie de Côte d'Ivoire, cercle de l'Indenié rapport sur la situation économique, agricole et zootechnique, 1^{er} trimestre 1910. P 8.

³¹ANCI, 1RR38 (XI-43-426) colonie de Côte-d'Ivoire, cercle de l'Indenié rapport sur la situation économique, agricole et zootechnique 1905-1933, 2^{ème} trimestre 1912, p.11.

³² Les paysans Agni-Djuablin se méfiaient de ces agents de l'administration. Ils trouvaient leur présence contraignante. Parce dès qu'ils ont la connaissance de la situation géographique de ton exploitation, ils passent

cacaoyer selon sa convenance en respectant une distance approximative. Cette liberté de pratique culturale n'est pas admise pour l'hévéaculture. Pour toutes ces raisons, l'introduction de la cacao-culture en même temps que celle de l'hévéa a constitué un obstacle au développement du second et conduit à son échec.

Conclusion

L'hévéaculture fut l'une des premières cultures commerciales introduites dans le royaume d'Assikasso au début du XXe siècle par l'administration coloniale française. Plusieurs raisons expliquent cette décision. Ce sont entre autres les atouts naturels de la région et la volonté politique du colonisateur. L'introduction de cette culture fut progressive. Au début, l'administration invite simplement les populations à entreprendre cette culture. Ensuite, elle procède à des distributions de pépinières aux personnes désireuses de cultiver l'hévéa après leur avoir expliqué son bien-fondé. Mais cette première politique laisse vite apparaître ses limites. Au bout de trois ans, il n'existe aucune plantation d'hévéa dans le royaume en dehors de celle du jardin du poste. L'administration adopte une nouvelle politique qui consiste à imposer cette culture aux populations. Elle oblige chaque village à avoir sa plantation collective villageoise. Les chefs de village et leurs notables sont responsables de ces plantations. En cas d'échec, ils sont tenus de s'expliquer devant le chef de poste.

Cependant en dépit de tous ces efforts de l'administration coloniale locale, l'hévéaculture fut un échec. En 1915, on ne note aucune véritable plantation d'hévéa dans le royaume Agni-Djuablin. Plusieurs raisons expliquent cet échec.

La première est relative à la chute du prix du caoutchouc naturel sur le marché international. Cette baisse est expliquée par la concurrence faite au caoutchouc naturel par le caoutchouc de meilleure qualité issu des plantations américaines et asiatiques.

La seconde raison est liée à la mauvaise presse des producteurs de caoutchouc ou *pojofwè* dans le royaume. Bien avant la décision du colonisateur de développer culture dans la région, les populations connaissaient l'exploitation sauvage de cet arbre. Leurs rapports avec ces exploitants ou *pojofwè* venus de la Gold-Coast étaient conflictuels. Ces

régulièrement et le paysan doit leur rendre compte de toutes les pratiques agricoles utilisées qui diffèrent de celles qu'ils préconisent. Les paysans apprécient moins leurs conseils.

relations difficiles ont entraîné un rejet systématique de cette culture par les Agni-Djuablin. Enfin la dernière explication de cet échec est due à la concurrence faite à cette culture par la culture du cacao. Ces deux cultures ont été introduites dans la région Agni-Djuablin simultanément. Mais pendant que l'introduction de l'hévéaculture fut exclusivement l'œuvre de l'administration coloniale, celle du cacao fut d'abord l'œuvre de certains Agni-Djuablin avant l'action du colonisateur. En plus, la culture du cacao s'adapte plus facilement aux techniques culturelles des populations du royaume.

Toutes ces raisons sont à l'origine de l'échec de l'hévéaculture dans le royaume d'Assikasso en 1915.

Références sources et bibliographie

Enquête réalisée auprès de Mme Konin Ahubla, le 26 Août 2022 à Agnanfoutou de 9h 30 à 11 h.

Enquête réalisée auprès de Mme Agnimou Yobouah, le 21 Août 2022 à Yobouakro de 16h à 17h30.

Enquête réalisée auprès de M. Djedou, le 16 septembre 2022 à Damé de 9h à 11 h.

ANCI (Archives Nationales de Côte d'Ivoire) : 1RR38 (XI-43-426), *Colonie de Côte d'Ivoire, rapport sur la situation économique et agricole du cercle de l'Indenié en 1911.*

ANCI : 1RR27 (XI-43-431), *Colonie de la Côte d'Ivoire, Cabinet du Gouverneur, correspondances relatives aux stations agricoles d'Assikasso-Bouaké-Soubré, 1913-1914-1922.*

ANCI : 1RR8 (XI- 34- 224), *Colonie de la Côte d'Ivoire, service de l'Agriculture, rapport sur le fonctionnement de la station agricole centrale de Bingerville pendant le premier trimestre 1915.*

Forlacroix Antoine (1969), « la pénétration française dans l'Indenié 1887-1901 », *Annales de l'Université d'Abidjan* série F, Ethno-sociologie, tome 1, Fascicule 1, p. 91-136.

Yaya D'Alépé Hubert (1982), « La crise définitive du Caoutchouc de cueillette en Côte-d'Ivoire », *Godo Godo*, n° 8, p. (1-25).

Sié koffi (1976), *Les Agni-Diabè, histoire et société*, Thèse de doctorat du 3^{ème} cycle d'histoire, Université de Paris, Panthéon Sorbonne, 1976.

Eldin Michel (1976), « Le climat », in *Le milieu naturel de la Côte d'Ivoire*, Paris, Orstom, p. 77-108.